

L'Autel de la Baronnie et le chêne de la Gilbernie



Une randonnée proposée par grandin

Une promenade facile, à travers champs et bois, pour découvrir un très beau chaos rocheux, l'Autel de la Baronnie, avec sa pierre branlante, ses fauteuils et ses marmites, puis un grand chêne majestueux à la Ferme de la Gilbernie.



Trace n° 1438133

Durée	3h 10	Difficulté	Facile
Distance	9,31 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	182 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	174 m	Commune	Noirétable (42440 42111)
Point haut	808 m	Régions	Massif central, Monts du Forez
Point bas	674 m		

Description

À [Noirétable](#), se diriger au Sud du bourg en direction du plan d'eau (indiqué). Se garer sur le parking de celui-ci (panneau de randonnée locale "le Puy de Rot"). Cette randonnée reprend le tracé d'une randonnée locale et est balisée Jaune "n°12".

(D/A) Dos au parking et au snack-bar, prendre la route à droite. Au début du virage à droite, tourner à gauche en direction des Planaux (remarquer le balisage de cette randonnée sur le poteau de ce panneau), puis prendre aussitôt le chemin qui part à gauche.

(1) Traverser la route (**prudence !**) et continuer en face (panneau en bois "Vierge de Cassière"). Ignorer peu après le sentier qui monte au pied de cette statue (pas de point de vue). À l'intersection avec un autre chemin, tourner à gauche. Remarquer une petite croix de fer toute simple sur la droite.

(2) Au carrefour suivant, au niveau de la balise "Croisée de Peurière", poursuivre tout droit. Traverser une route pour continuer sur le chemin en face.

(3) Arrivé sur un autre chemin, obliquer à gauche entre les barrières blanches. Laisser, sur la droite, un vieux terrain de tennis puis, devant l'entrée d'une propriété privée, prendre le chemin sur la droite.

(4) Plus loin, au croisement de chemins, poursuivre tout droit. Juste après une belle maison en pierre sur votre droite, arriver sur une petite route. La suivre à gauche pour rejoindre une route plus large. Peu après, trouver sur votre gauche un panneau en bois "Pierre Branlante".

(5) Virer à gauche pour un aller-retour jusqu'à ce chaos rocheux. Faites le tour de la pierre branlante par la gauche pour découvrir les "fauteuils" et monter sur le plateau de pierre où vous trouverez des "marmites". Revenir sur ses pas.

(5) Traverser la route pour emprunter le chemin de l'autre côté qui part vers la gauche. Au croisement peu après, tourner à droite.

(6) Au niveau d'un panneau en bois "Ferme de la Gilbernie", prendre le chemin à gauche. Laisser la ferme (gîte) sur la gauche et rejoindre une petite route. Remarquer, en face, le vieux et beau chêne.

(7) Continuer sur la route à droite, laisser une croix de fer sur votre gauche puis tourner sur le premier chemin à gauche. Environ 700m plus loin, prendre la route à droite. Au niveau d'une croix sur votre droite, ignorer un chemin à gauche.

(8) Prendre la prochaine route à gauche (panneau d'entrée dans Noirétable), Rue de l'Aubépine (panneau un peu plus loin sur la droite). Tourner, plus loin, sur la première rue à gauche, la Rue du Champ de Foire.

(9) Au bout de cette rue (panneau Stop), virer à droite, vers le bourg. Laisser l'église sur votre gauche pour arriver sur la D1089 qui traverse le bourg. Prendre, de l'autre côté et un peu sur la gauche, la rue entre une banque et un café. Atteindre très vite le bout de la rue qui est un petit parking et descendre trois escaliers consécutifs. Arriver en bas sur un parking beaucoup plus grand. Ne pas le traverser tout droit, mais tourner à gauche pour le contourner. Sortir du parking au niveau de la plaque de Rue Place du Haut Forez, tourner à gauche pour traverser un carrefour et continuer sur la Rue de la Provende.

(10) Juste après, au niveau d'une croix de fer, prendre à droite la Rue du Champ de Millan, puis continuer tout droit sur le chemin qui la prolonge. Rejoindre une route et la suivre à gauche. Une centaine de mètres plus loin, prendre le chemin à gauche qui

Points de passage

- D/A Parking plan d'eau**
N 45.807729° / E 3.769257° - alt. 686 m - km 0
- 1 Chemin en face**
N 45.810418° / E 3.774647° - alt. 692 m - km 0.63
- 2 Tout droit**
N 45.818167° / E 3.776434° - alt. 739 m - km 1.58
- 3 Entre les barrières blanches**
N 45.825548° / E 3.773774° - alt. 755 m - km 2.47
- 4 Tout droit**
N 45.832465° / E 3.767899° - alt. 775 m - km 3.41
- 5 Aller-retour Pierre Branlante**
N 45.834341° / E 3.763937° - alt. 802 m - km 4.19
- 6 Chemin à gauche**
N 45.834408° / E 3.755429° - alt. 770 m - km 5.18
- 7 Beau chêne**
N 45.830603° / E 3.754807° - alt. 735 m - km 5.63
- 8 Rue de l'Aubépine à gauche**
N 45.824323° / E 3.762639° - alt. 758 m - km 6.67
- 9 Vers le bourg à droite**
N 45.818536° / E 3.768143° - alt. 715 m - km 7.51
- 10 Rue du Champ de Millan**
N 45.81532° / E 3.765976° - alt. 696 m - km 8.04
- D/A Parking plan d'eau**
N 45.807737° / E 3.769268° - alt. 686 m - km 9.31

descend vers le plan d'eau. Tourner à gauche dans le bas des terrains de tennis pour longer le bord de l'étang sur la plage et rejoindre le parking (**D/A**).

Informations pratiques

Attention ! Cette région, qui pourrait être un petit paradis pour les randonneurs amateurs de basse montagne, est malheureusement aussi le terrain de jeu des motards et des chasseurs. Il vaut mieux randonner en dehors des périodes de chasse. Les motos et autres quads sont, eux, inévitables en toute saison. Autour de la Ferme de Gilbernie, quelques chemins sont interdits aux véhicules motorisés, mais c'est une initiative trop rare dans ce secteur.

Très bon balisage Jaune n°12 sur tout le parcours. Merci !

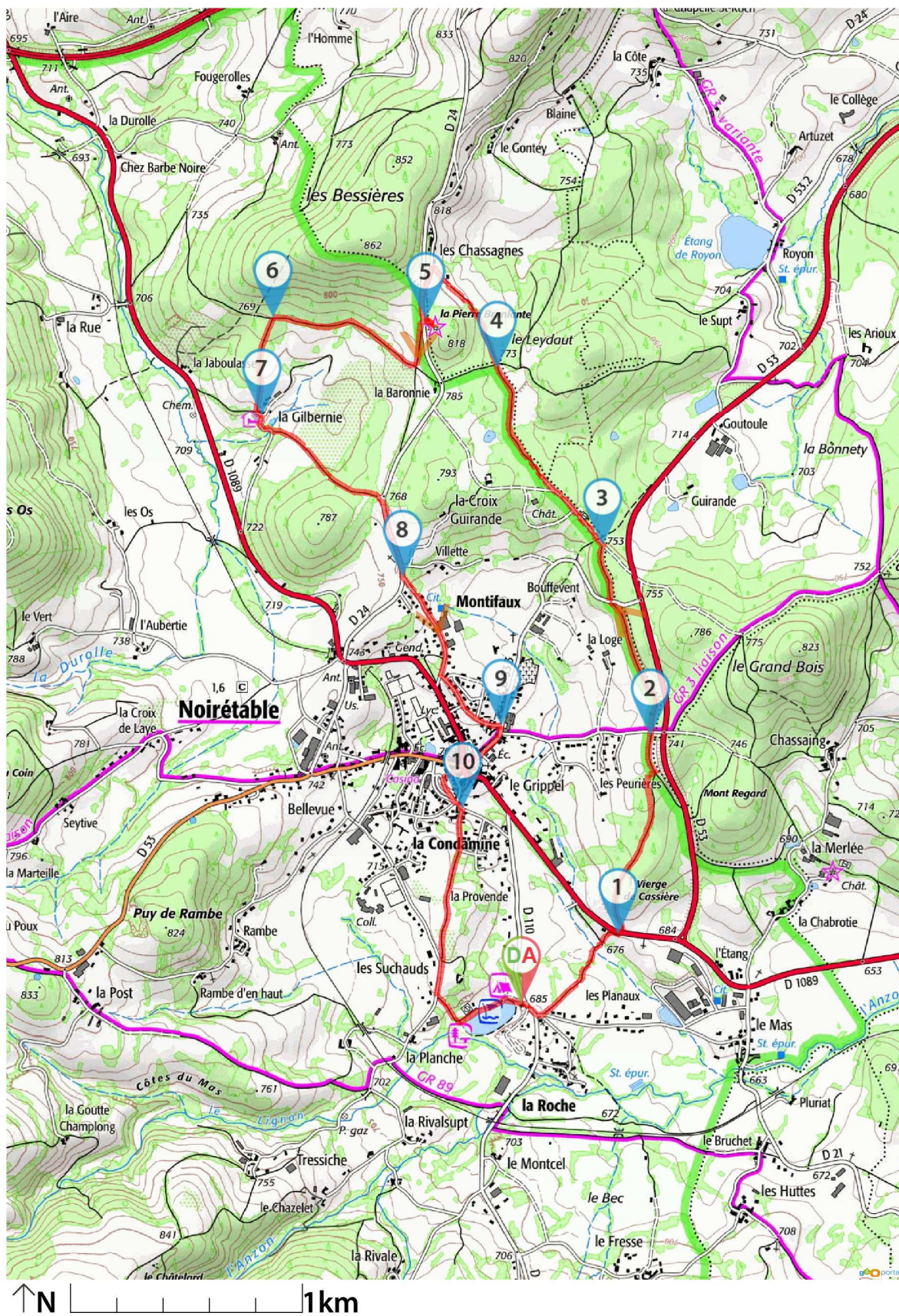
À voir

Découvrez plus de randonnées dans ce secteur à suivre avec une description ou l'application Visorando [ici](#)

La Pierre Branlante est aussi appelée Autel de la Baronnie. C'est une série de rochers juxtaposés de plus de 50 mètres de longueur, d'une trentaine de mètres de largeur et de trois à quatre mètres de hauteur. Plus d'une quarantaine de cuvettes, ou marmites, sont creusées dans ces rochers. Les unes sont arrondies, d'autres allongées ou en ellipse, ou échancrées, ce qui les fait ressembler à un fauteuil. Il n'est pas interdit de s'y asseoir. Pour compléter cet ensemble, une pierre branlante est en équilibre sur l'un des rochers. Elle porte, elle aussi, sur sa partie supérieure, une cuvette.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-l-autel-de-la-baronnie-et-le-chene-de-la/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

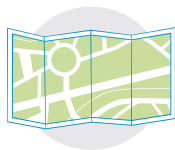
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



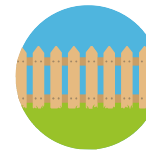
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



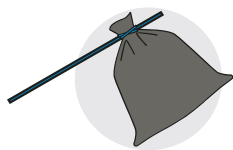
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



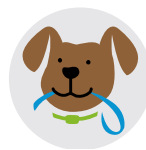
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.